Info négo
Enseigner, une vraie priorité

Nº 4 • Septembre 2015

LE POINT SUR LA NÉGOCIATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

En ce début d'année scolaire, voici l'état des lieux de la négociation sectorielle des enseignantes et enseignants des commissions scolaires.

- Depuis janvier 2015, plus de 55 rencontres de négociation sectorielle ont eu lieu à ce jour, sans interruption pour la période estivale. D'autres rencontres sont encore prévues au cours des prochaines semaines.
- Au total, plus de 120 demandes syndicales et patronales étaient au jeu en début de négociation. Plusieurs d'entre elles touchent les fondements de la convention collective que sont la **tâche**, les **ratios maître-élèves**, les **contrats à temps plein en formation professionnelle et à l'éducation des adultes** ainsi que les **services et ressources aux élèves HDAA**.
- À la suite d'une demande de médiation déposée par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), un médiateur a été nommé, mais il n'a pas été en mesure de faire progresser la négociation.
- Faute de mandats du côté de la partie patronale, les discussions, quoique intenses et en continu, n'ont pas donné les résultats qui étaient attendus à ce jour.

Les discussions aux tables

Parce qu'il a été plus facile de commencer à parler de certains sujets que d'autres, plusieurs sujets dits périphériques ont été abordés avec la partie patronale et, pour certains, il pourrait y avoir entente :

- La conservation d'une journée pour assister aux funérailles dans le cadre d'un congé lors du décès ;
- Le retrait d'une condition afin d'obtenir le congé lors du décès de l'enfant de la conjointe ou du conjoint ;
- La reconnaissance de la légitimité du Comité national de concertation (CNC), plus spécifiquement de certains sujets sur lesquels il est nécessaire d'échanger ;
- Le protocole de libération syndicale dans le cadre de la négociation.

Cependant, malgré l'avancement timide des travaux, il reste un travail très important à faire pour s'assurer de la progression de nos demandes syndicales.

Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ)

Le cœur de notre demande : un blocage injustifié de la part de la partie patronale

Le Conseil du trésor affiche peu de souplesse devant nos demandes au cœur de la négociation. Pourtant, afin qu'il y ait une entente, nous devrons assurément progresser sur les éléments incontournables de notre convention collective, notamment :

- Les ratios ;
- Les élèves HDAA ;
- La tâche ;
- Les contrats à temps plein en formation professionnelle et à l'éducation des adultes.

Nous devrons aussi nous entendre sur d'autres sujets majeurs, notamment :

- Les congés de maladie, dont certains pour affaires personnelles ;
- L'intégration d'un protocole à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes afin de revoir l'année de travail et la semaine régulière ;
- Les coupures de traitement.

Le chemin devant nous : davantage de moyens de pression pour davantage de résultats

Ainsi, il nous reste **beaucoup de travail à faire en peu de temps**. Parce que nous n'en pouvons plus de porter l'école à bout de bras, il nous faut réaliser des gains et éviter des pertes substantielles dans un contexte d'austérité imposé par un gouvernement intransigeant.

L'analyse de la conjoncture nous amène à affirmer que les discussions ne perdureront pas et qu'il est peu probable qu'elles dépassent la fin de l'automne pour arriver à un règlement. Nous serons cependant tout à fait disposés à négocier plus longtemps si nécessaire.

Voilà pourquoi durant le mois de septembre, tout comme les 400 000 membres du Front commun dont nous faisons partie, les 65 000 enseignantes et enseignants de la FSE et les 8 000 enseignantes et enseignants de l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ) sont en recherche de mandats pour une grève légale de 6 jours, rotative et régionale, ou nationale, et ce, en tenant compte de la conjoncture de la négociation. Nous voulons faire pression afin que les pourparlers débloquent et que la partie patronale ait enfin des mandats pour arriver à un règlement. Les mois d'octobre et de novembre 2015 seront donc déterminants.

Une mobilisation qui fait la différence

Nous luttons pour nos conditions de travail, qui sont bien souvent les conditions d'apprentissage des élèves. Notre impressionnante mobilisation et notre argumentaire étoffé envoient un message clair au gouvernement et récoltent un précieux soutien de la population. Ensemble, continuons vers l'objectif d'un règlement satisfaisant.

Une publicité accrocheuse

Vous êtes très nombreuses et nombreux à avoir eu de bons commentaires au sujet de la publicité du réseau scolaire de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) sur le thème de «L'école à bout de bras». Celles et ceux qui ne l'ont pas encore vue peuvent le faire sur la page d'accueil du site Internet de la FSE à fse.qc.net.

fse.qc.net

Rédaction : Sylvie Lemieux

SIÈGE SOCIAL
320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9E7
Téléphone : 418 649-8888
Télécopie : 418 649-1914

BUREAU DE MONTRÉAL
9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3
Téléphone : 514 356-8888
Télécopie : 514 356-3039

PROF ma fierté! profmafierte.com

facebook.com/FSECSQ

twitter.com/FSECSQ

1516-024 Septembre 2015 D126666-4